

**EDUCATION : RECTIFIONS ENERGIQUEMENT LE TIR  
POUR DONNER UN AVENIR AU MALI**

*PROPOSITIONS DU CANDIDAT MOUSSA MARA*

L'éducation malienne est en crise profonde. Une crise proche du coma. En vingt ans, le niveau des étudiants a baissé de plus de 70%. On peut estimer à environ dix ans, le retard que nous accusons par rapport au niveau souhaitable pour un étudiant malien. Même certains pays d'Afrique commencent à douter du niveau de l'enseignement de notre pays en faisant passer le BAC malien par leurs étudiants recalés et en obligeant nos bacheliers à faire une année préparatoire d'accès à leur université.

L'une des critiques importantes et fondées qui est faite à l'Etat est la perte d'autorité sur l'école. Cette perte d'autorité va de la petite école dont l'espace n'est clôturé à l'université où le campus est le lit de tous les trafics, de toutes les manœuvres frauduleuses et de toutes les dépravations possibles et imaginables.

Les programmes d'enseignement datent de plusieurs décennies, conçus à une époque où les enjeux étaient différents dans des circonstances particulières. Ils doivent être revus et rendus modulables en fonction de l'orientation qu'on se fixera. Leur conception et leur application nécessiteront un effort sans précédent de formation des enseignants.

Du fait de l'insuffisance des équipements, l'élève malien emprunte un véritable parcours du combattant pour espérer terminer ses études fondamentales et plus tard ses études secondaires et éventuellement supérieures. En âge d'aller à l'école, ses parents auront du mal à lui trouver un point de chute. En moyenne dans le pays, il existe une classe de primaire pour soixante deux (62) élèves. Ce taux est meilleur au nord (une classe pour 30 élèves à Kidal) qu'au sud (une classe pour 57 élèves à Bamako et Koulikoro). Après s'être trouvé une école, s'il n'a pas eu la chance d'être inscrit à une école publique (moins d'une école sur deux), ses parents seront obligés de cotiser pour l'ensemble des dépenses induites par sa scolarité. S'il se trouve en zone rurale, il risque de tomber sur une école distante de son lieu de résidence car en moyenne, dans les zones rurales, les écoles sont situées à trois kilomètres de la résidence des enfants. Marcher tous les jours 3 km à l'aller et au retour pour un enfant en bas âge relève d'une gageure car il pourra difficilement suivre les cours de manière convenable. A son arrivée, l'enfant attendra que les cours d'une classe qui n'est pas la sienne, mais qui occupe la même salle que sa classe, se terminent afin de pouvoir suivre ses cours. Ou, pire, il ira suivre ses cours dans une salle qui abrite en même temps une autre classe avec un professeur qui administre les leçons d'une classe à gauche suivies par les élèves concernés et les leçons d'une classe à droite suivies par d'autres élèves. C'est ce qu'on appelle la double vacation, terme savant pour indiquer le fait qu'un professeur se partage entre deux classes dans la même salle. Comment pourrait-on penser que des élèves puissent progresser dans des situations de ce genre ?

Les acteurs du système ont également des insuffisances. Par exemple, les apprenants à travers leur organisation syndicale font aussi partie des maux. A la lecture des statuts de l'AEEM, transparaissent des termes et des notions qui empruntent à une connotation idéologique forte, elle-même issue de réflexes marxistes, socialistes et de tout ce qui a fait les luttes sociales d'une certaine époque. Verser son sang pour la cause, se former idéologiquement, être prêt à élaborer des doléances, former des cellules de crises en cas de perturbation, sont ainsi quelques unes des notions dignes d'un autre temps et pourtant incluses dans les statuts de l'AEEM. La devise de l'association, elle-même, illustre parfaitement ces indications.

Les autres acteurs de l'école ne sont pas en reste. Chacun a ainsi des efforts à faire pour sortir l'éducation malienne de l'impasse.

Nous devons ensemble définir les voies et moyens permettant d'aller vers l'école de nos objectifs en l'espace d'une génération, soit 25 ans environ : mieux gérer les flux d'élèves et d'étudiants (environ 400 000 enfants par an arrivent dans le primaire et 30 000 diplômés sortent de nos écoles supérieures chaque année) en fonction des choix stratégiques, gérer le stock d'étudiants dans les écoles et universités par les dispositifs existants et à renforcer, utiliser les technologies d'informations et de communication de manière massive, utiliser toutes les ressources de la diaspora (réseaux, connaissances, moyens), mettre fortement à contribution le marché de l'emploi et le secteur privé...

C'est à cela que nous nous engageons si les maliens nous font confiance. Nous allons très rapidement fixer le cap, dans les deux semaines de l'investiture. Nous allons définir les modalités pratiques permettant d'obtenir les résultats tangibles, immédiatement, dans un délai de six mois à deux ans et dans un horizon de moyen et long terme. Ces modalités pratiques tiendront compte des priorités que nous tracerons en plus des indications relatives au forum sur l'éducation. Ces modalités pratiques tiendront enfin compte des réformes de fond à conduire sur le long terme, en une génération, pour conduire l'éducation malienne à bon port.

Cette amélioration nécessaire du système est peut être le legs le plus important que la génération actuelle de malien aura laissé à celle à venir. Nous avons l'ambition faire de notre système éducatif, une entité à l'image du pays car l'éducation constitue une vitrine de la Nation, le symbole d'un pays ancré dans ses valeurs et ouvert au Monde, peuplé d'hommes et de femmes conscients, formés pour acquérir des compétences qui leur permettent d'avoir un emploi mais formés surtout pour être des responsables.

# I LES AMBITIONS D'UNE EDUCATION QUI REpond A NOS ATTENTES

## 11 Orientations majeures

- L'éducation pour inculquer au malien des valeurs, avant de lui donner des compétences. Elle est destinée à donner corps au citoyen en tout être humain, c'est-à-dire un individu responsable, passionné de son espace de vie (sa contrée, sa ville, sa région et son pays), pétri de culture et armé socialement pour affronter la vie. Cet objectif doit animer chaque acteur du système, impulsé par les autorités et traduit sur le terrain à travers les programmes, les instances et les structures de gestion de l'éducation. La construction humaine ainsi visée se traduit par la mise en œuvre d'actes simples et concrets qui porteront à l'avenir s'ils sont engagés de manière résolue et massive
- L'éducation pour exercer un métier : Priorité aux formations permettant d'exercer un métier, de trouver un emploi. Priorité aux formations qui concourent à la production et donc vers les secteurs productifs du pays (agriculture, pêche, élevage, agro industrie, services, artisanat...) au dépend des secteurs de support ou d'encadrement (droit, économie, sciences sociales...). Priorité aux formations techniques courtes plus rentables au dépend des formations longues sans issues évidentes. Priorité aux mathématiques et aux sciences. Instauration d'un appui conseil orientation dès la fin du premier cycle du primaire, l'organisation de journées d'information et de discussion avec les enfants, animées par les professeurs ou des personnes maîtrisant le sujet, avec la participation effective des parents d'élèves ; anticipant les évolutions du marché et connaissant dans les grandes lignes les disponibilités sur ce marché. Agir sur la gestion des effectifs pour limiter au strict minimum l'écart entre les diplômés et les places disponibles. Possibilité d'orienter les enfants dès le collège vers les formations techniques. Rigueur dans la gestion des différentes filières, orientation plus motivée et plus importante des élèves vers ces formations pour accroître l'offre de compétences dans les domaines techniques et diminuer la pression sur les lycées et donc sur les écoles supérieures. Tuer le mythe du cadre et le remplacer par celui nettement plus productif de l'emploi ;
- Partenariat public – privé dans la mise en œuvre de la stratégie de sauvetage de l'école : accompagnement des structures privés, meilleur encadrement et application plus stricte des textes, implication des privés dans la gouvernance, soutien aux initiatives privées de formation d'élites dans les domaines prioritaires et facilitation de leur installation, rapprochement de l'école et du monde de l'emploi, implication du privé dans la recherche scientifique ;
- Partenariat public – société civile dans la mise en œuvre de la stratégie notamment en matière de gouvernance de l'école avec un rôle accru de la société civile mais une plus grande responsabilité notamment ;
- Respect strict des engagements signés avec les partenaires sociaux et respect strict du chronogramme convenu de mise en vigueur des engagements.

## 12 Cadre institutionnel

- Un seul grand département en charge de l'éducation pour signifier une cohérence globale, une unicité des interventions et la mise en commun de certaines ressources pour faire des économies ;
- Accroissement des marges de manœuvre pour les collectivités : Le Décret 02 – 213/P – RM du 04 Juin 2002 est à appliquer intégralement et on doit accélérer le passage de certaines attributions aux collectivités (gestion des recrutements, suivi des enseignants, investissements dans les écoles, ... ;
- Plus d'autonomie des services déconcentrés (CAP et Académies) pour accroître leur réactivité et leur efficacité en matière d'orientation, de supervision, de gestion des examens ;
- Création d'une Commission Nationale des Programmes sous la tutelle du Ministre de l'Éducation Nationale : cette commission sera pluri institutionnelle, pluridisciplinaire et serait ouverte à la société civile. Elle sera une instance d'orientation et de validation des programmes élaborés par les services techniques dans un cadre consensuel ;
- Intégration du système de l'enseignement confessionnel au sein du dispositif de l'éducation : formation des enseignants, orientation des enfants, connexion entre les formations, implication dans les instances et la gouvernance, appuis divers, équipements... ;
- Renforcement du cadre institutionnel de l'éducation informelle et de l'alphabétisation fonctionnelle pour accroître les chances des maliens non diplômés et non instruits à accroître leurs compétences et leurs aptitudes : plus d'implication des collectivités, plus de soutiens aux services publics impliqués, plus d'organisation des cours notamment dans les centres urbains avec une meilleure collaboration des écoles qui servent de cadres d'intervention... ;
- Meilleure prise en compte de tous les acteurs du système éducatif dans les différents cadres de concertation et d'orientation aux niveaux local et régional et formalisation d'un cadre unique de concertation et d'orientation de l'éducation vers les objectifs stratégiques et qui fonctionnera indépendamment du programme ou du projet en cours.

## **13 Politiques et Activités significatives à conduire et moyens à mettre en œuvre**

- Affecter à l'éducation 40% des ressources publiques propres contre un peu moins de 37% aujourd'hui (environ 306 milliards de FCFA) ; en accompagnant ces orientations par une plus grande rationalisation des dépenses : Cela dégagera environ 50 milliards de FCFA sur une année en FCFA constant et au moins 75 milliards de FCFA si nos objectifs de croissance et d'amélioration de la pression fiscale étaient atteints ;
- Solliciter une intervention plus accrue des partenaires aux développements et autres organismes sous régionaux à travers les projets et programmes en cours en accroissant les capacités d'absorption des ressources par l'Etat et en améliorant notre efficacité (atteinte des résultats) permettant aux partenaires de s'engager davantage ;
- Solliciter l'intervention du secteur privé à travers le soutien à la recherche, la contribution au financement partiel de certaines filières porteuses notamment dans les domaines scientifiques et technologiques ;
- Assurer l'inviolabilité de nos écoles, clôturer les écoles et les débarrasser des environnements malsains ou insalubres, retour de l'ordre et de la discipline, obligation de la tenue scolaire, respect strict des heures de travail, levée des couleurs, limitation de la mixité même dans les écoles mixtes ;
- Approcher l'enseignement notamment le secondaire et le supérieur du marché de l'emploi (public et privé) pour accroître les chances des enfants à trouver un emploi et faire participer les privés au financement de l'éducation, multiplier les occasions de rencontres et d'échange ; poursuivre les efforts d'immersion des enfants dans le monde professionnel avant leur sortie du circuit de l'éducation en augmentant les structures d'accueil ;
- Généralisation des TIC et meilleure utilisation de cette évolution mondiale qui simplifie les manières d'enseigner, d'évaluer, d'étudier, de soigner : accélérer l'équipement et la connexion de toutes les structures d'enseignement secondaire à travers des salles informatiques ou des bibliothèques transformées en centre de documentation informatisé (1 milliard de FCFA par an) et engager les structures privées vers ce but ; tendre vers l'enseignement de l'informatique au primaire ;
- Depuis le second cycle fondamental, il faudra dresser une stratégie pour professionnaliser et « scientifier » le système. Aussi, il faut renverser la tendance "84% de littéraires contre 16% de scientifiques" dans tous les ordres d'enseignement secondaire et supérieur avec l'objectif d'obtenir l'égalité (50 – 50) d'ici dix ans et un basculement vers les sciences (80 – 20) d'ici vingt ans ;
- Promotion de l'éthique et de la déontologie à tous les niveaux : implication des CGS, des parents d'élève, des syndicats d'enseignants, de l'administration scolaire et pédagogique, lutte implacable contre la corruption et toutes les pratiques déviantes à l'école (tricheries, fraudes, proximité enseignant – étudiants...); rendre opérationnelles les inspections générales et régionales encours de création vers ces objectifs ;

- Poursuivre la décentralisation de l'enseignement supérieure (objectif d'ici quinze ans d'une structure de formation supérieure par région en vue de la fixation des populations et la réduction des coûts) ;
- Accélérer la décentralisation de la formation technique secondaire en obtenant d'ici dix ans un institut de formation professionnelle dans l'équivalent de chaque cercle aujourd'hui avec la priorité donnée aux métiers de la zone et aux productions de la zone; mieux connecter les instituts de formation avec les secteurs productifs, les opérateurs économiques et les autres acteurs socio économiques de la zone ;
- Plus de cohérence dans les innovations pédagogiques (pédagogie convergence, double vacation...) : évaluation rigoureuse à conduire en vue de généralisation, poursuivre ces innovations et tester l'écriture Nko en vue de son insertion dans les curricula ;
- Mettre en place toutes les initiatives originales pour la scolarisation des filles et leur maintien jusqu'à l'obtention d'un diplôme professionnel ; avec comme objectif d'obtenir un taux de fréquentation scolaire des filles au moins égal à celui des garçons et cela jusqu'à la fin du secondaire et de réaliser un taux d'alphabétisation d'au moins 70% des femmes ;
- Plus et mieux de responsabilités pour chaque acteur :
  - o Autorités centrales : les programmes vers une éducation qui fait la part belle au Mali (histoire, géographie, cultures, traditions, religions...), Le règlement définitif de la problématique des méthodes pédagogiques (convergente et du curriculum ou syllabique), pour ainsi arrêter les pratiques d'expérimentation, faisant de notre système éducatif un éternel cobaye,
  - o Collectivités : Le renforcement de la décentralisation en rendant effectif et opérationnel le transfert de compétences et de responsabilités avec des moyens substantiels aux Collectivités Territoriales en vue de les faire faire assurer pleinement leurs rôles de développement d'une Education de Base de qualité, des cantines scolaires fonctionnelles, de généralisation de l'uniforme scolaire, de rattachement des fonctions d'exécution des services déconcentrés et des agents concernés, d'appui conseil et d'accompagnement, d'insertion parmi les programmes scolaires de certaines spécificités locales (histoire, cultures et traditions, géographie...), de promotion de la citoyenneté et des valeurs républicaines ; d'implication des aînés dans la gestion de l'école pour bénéficier de leurs capacités ;
  - o Administration scolaire et pédagogique : plus de visions, plus de principe, plus d'encadrement, plus de sanction également, plus de moyens et passage progressif sous l'égide des collectivités territoriales ;
  - o Parents d'élève : implication dans l'administration scolaire avec l'obligation de présence d'au moins un parent à chaque occasion, interpellation systématique des parents par les directeurs au sujet des enfants, alternance à la tête des CGS avec l'implication des collectivités territoriales ;

- Personnel enseignant : valorisation de la fonction d'enseignant, La responsabilisation totale et intégrale des enseignants en tant que premiers acteurs concernés par la vie d'une école performante et compétitive ; La veille à l'application stricte du règlement intérieur de l'enseignement, Amélioration significative des conditions de travail des enseignants et des chercheurs dans la droite ligne des accords conclus avec les autorités actuelles, Encouragement des enseignants à s'inscrire sur les listes d'aptitude du CAMES, Encouragement des enseignants à accepter l'évaluation des performances et à accepter l'évolution basée sur les performances, Négociation avec les enseignants pour bannir les grèves et tendre vers un service minimal en attendant cela ;
- Apprenants : impossibilité pour les étudiants d'arrêter les cours, acceptation d'une association d'élèves et d'étudiants mais pas d'un syndicat (mise en oeuvre œuvre d'activités constructives, représentation, présentation de doléances...), promouvoir l'esprit et les actes de l'initiative « école amie des enfants, amie des filles », respect strict de la discipline et renvoie immédiat pour tout acte d'indiscipline du second cycle de l'enseignement fondamental à la fin de l'université ;
- Société civile : soutien aux organisations de la société impliquées dans l'éveil des consciences, dans la participation à la gestion scolaire...

## **II AGIR DANS L'URGENCE SANS OBERER LE FUTUR (2012 – 2014) : COMMENT STABILISER LA MALADIE**

### **2.1 Stabilisation du front social (avant octobre 2012)**

- Obtenir des partenaires de l'école une trêve de grèves, manifestations et autres blocages pour permettre un déroulement à peu près normal de l'année scolaire en cours dans les différents ordres d'enseignement ;
- Poursuite du respect des engagements de l'Etat envers les partenaires à la lumière des moyens financiers de l'Etat et partage avec les partenaires sociaux de toutes les préoccupations financières et budgétaires du moment ;
- Mettre en œuvre une série de mesures redistributrices « redistributrices » de pouvoirs d'achat aux plus pauvres qui atténueront le coût de la vie pour les citoyens dès la rentrée scolaire 2012 :
  - Généraliser les cantines scolaires et les renforcer par la qualité des repas en augmentant les budgets alloués à ce dispositif (5 milliards de FCFA chaque année contre moins de 2 milliards aujourd'hui) ;
  - Subventionner la rentrée scolaire par la distribution de fournitures scolaires aux enfants de parents démunis sous l'égide des collectivités territoriales (4 milliards de FCFA chaque année) ;
  - Généraliser l'uniforme scolaire à travers les collectivités territoriales et subventionner 50% de son coût en privilégiant les enfants démunis (8 milliards de FCFA chaque année) ;
  - Allègement des frais de scolarité jusqu'à la 6<sup>e</sup> année sur 5 ans et jusqu'à la fin du fondamentale sur 10 ans (environ 10 milliards de FCFA par an).

### **2.2 Actualisation des recommandations du forum pour leur application intégrale (avant décembre 2012)**

- Appuyer les recommandations du Forum national sur l'Education de Novembre 2008, constituant le véritable « Pacte national » pour l'Ecole, où les maliens ont dit ce qu'ils veulent comme réforme de leur système éducatif. 490 recommandations ont été proposées : 111 recommandations au titre de l'éthique et de la déontologie ; 132 pour l'éducation de base, 95 concernant l'enseignement secondaire général, technique et professionnel, et 152 relatives à l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ;
- Faire un point précis de la mise en œuvre de ces recommandations pour établir un plan d'application intégrale de celles qui restent auxquelles il conviendra d'ajouter les orientations données dans les chapitres précédents de notre projet. Nous allons donc organiser dès les premiers mois de notre investiture une concertation nationale de relecture et de proposition des

plans d'actions concrets et précis sur ce qui reste à faire en matière d'application des recommandations du forum et sur les grandes initiatives nouvelles proposées dans notre projet

- Etablir, sur base des recommandations actualisées qui en sortiront, les actes fondateurs du renouveau de l'Ecole malienne pour l'atteinte de l'objectif principal, qui demeure la restauration d'un système éducatif performant ;
- Poursuivre les efforts déjà engagés, en perspective de cette relecture des recommandations du forum, en terme de mise en œuvre de ces recommandations, tout en soutenant la réflexion sur la complexité du financement du secteur de l'éducation nationale ;
- Un suivi de la mise en œuvre des recommandations sera fait à tous les niveaux avec des missions différentes. Le Ministre en charge de l'éducation mettra en place une cellule de suivi et de veille, dont la mission consistera à suivre intégralement la mise en œuvre des recommandations du forum. Il travaillera avec les acteurs de l'école dans cette perspective. Le Chef de l'Etat veillera à ce que le département de l'éducation fasse de cette activité la priorité absolue de son action.

### **2.3 Fixation des orientations majeures de l'éducation sur une génération (avant juin 2013)**

- Prendre en compte les conflits latents et inscrire les solutions soutenables dans les axes majeurs du système éducatif, prendre en compte les décisions prises par les autorités actuelles en dehors des résolutions du forum et de manière générale prendre en compte ce qui fait aujourd'hui le dispositif de gestion de l'école ;
- Procéder à une évaluation de la mise en œuvre des programmes sectoriels majeurs comme le PRODEC à travers ses différentes phases, le PDES dans ses composantes relatives à l'éducation, le CSCRП également pour faire ressortir ce qui est possible, dans quel temps et finaliser un document étayé, détaillé et qui tiendrait compte de l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations ;
- Résumer les conclusions majeures en faisant ressortir les chiffres et soumettre ces orientations à une consultation populaire pour amener les maliens à s'approprier de l'éducation que nous voulons pour le pays, identifier le niveau d'effort attendu de chacun, les sacrifices à consentir par chaque acteur afin que l'ensemble des composantes de la nation s'oriente définitivement vers cette destination.

### **III DES REFORMES DE FOND POUR CONCRETISER NOS AMBITIONS (2014 – 2017)**

- Gestion du flux :
  - Anticipation et prévision systématiques suivies de plans d'investissements, de formation en partenariat avec les collectivités, le privé... pour que nous sortions de l'improvisation, cette évaluation permanente et ces ajustements subséquents seront systématiquement assurés dans un horizon de 20 à 25 ans ;
  - Mise en place d'un système contraignant incitatif à la performance scolaire qui sanctionnera les mauvaises performances par une orientation vers les CED et l'apprentissage dès le premier redoublement ;
  - Orientation à partir de la 7<sup>e</sup> année vers des formations aux métiers pour 40% des enfants ;
- Lancer une grande initiative de formation des enseignants notamment dans les sciences et techniques ainsi que la production pour disposer des effectifs appropriés afin d'équiper les structures de formation technique à généraliser dans le pays, nous utiliserons toutes les disponibilités internes et solliciterons tous les concours extérieurs pour obtenir les capacités adéquates et les outils nécessaires à la mise en place d'un véritable système de formation des formateurs dans les domaines ciblés par le dispositif ;
- Intégrer les écoles confessionnelles : plus de passerelles et de débouchés, collaboration avec les promoteurs vers la fonctionnalisation de ce dispositif pour la rentrée 2014 – 2015 ;
- Mettre l'accent sur l'enseignement technique et professionnel inscrit dans la composante 2 sous composante 7 des actions du forum et accélérer la mise en œuvre : prise en compte des enfants depuis la fin du premier cycle du primaire au lieu du secondaire et instauration de brevet techniques avec un effort important dans la mise en place des centres, équipements...; orienter les efforts vers la mise en place d'un IFP dans l'équivalent de chaque cercle aujourd'hui avec une priorité accordée aux productions du cercle, accompagner cette orientation par des efforts significatifs de construction (5 IFP par an) et de formation du corps enseignant avec le recours si besoin à des compétences extérieures pour nous accompagner ;
- Privilégier l'enseignement supérieur court professionnel (ESPC) pour porter à 50% en 5 ans les effectifs d'enfants qui y seront orientés contre 7% aujourd'hui ;
- Intégrer l'école au marché de l'emploi : plus de proximité avec les entreprises et le monde économique, avec les administrations et les collectivités, avec la diaspora malienne.